



INFORMATION CFDT

COMPTE-RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIAL DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ALIMENTATION

DU 26 JUIN 2015

Représentants CFDT : Emmanuel KOEN, Camille PICARD,
Stéphanie MARTHON-GASQUET et Jacques MOINARD (expert CFDT)
Excusée : Morgane GOUDET

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du compte-rendu de la séance du 18/12/2014
- 2 - Examen du projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 30 juin 2008 portant organisation de la DGAL (SDQPV)
- 3 - Information sur la réorganisation en cours des services de l'Etat en région
- 4 – Questions diverses CFDT

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 18/12/2014

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Examen du projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 30 juin 2008 portant organisation de la DGAL (SDQPV)

Le SDQPV a présenté l'état d'avancement de la réorganisation de la sous-direction. Les agents recrutés temporairement pour les missions relatives aux autorisations de mises sur le marché des intrants ont été accompagnés et ont retrouvés pour la plupart un poste. Les nouveaux périmètres des bureaux présentés sont les mêmes que ceux déjà exposés au CT de décembre 2014. Il reste à finaliser les fiches de postes et la localisation des agents dans les bureaux début septembre. La mise en œuvre de la nouvelle organisation de la sous-direction est prévue pour le 28 septembre 2015. Dans ce contexte, le sous-directeur a rencontré les agents les plus impactés par l'évolution, notamment ceux concernés par un changement de périmètre d'activité ou de bureau. Le projet d'arrêté organisant la DGAL doit être modifié pour tenir compte du projet de réorganisation.

La CFDT s'inquiète de l'inadéquation possible entre les effectifs alloués à chaque bureau et leur périmètre récemment redéfini. Par ailleurs, les nouvelles missions attribuées à la SDQPV pourraient accentuer cette inadéquation.. La CFDT souligne une augmentation importante des exigences EU liées notamment à la mise en œuvre du règlement santé des végétaux, que la sous-direction devra assumer à périmètre constant, ainsi que les évolutions liées à la déclinaison d'ECOPHYTO II.

L'administration reconnaît que la SDQPV est sous-dimensionnée pour assurer ses missions à forts enjeux: « on n'est pas à la hauteur de nos missions ». Le SDQPV souhaiterait doter la santé végétale au même niveau que la santé animale. Le contexte budgétaire n'est pas favorable à un renforcement des effectifs. L'administration s'engage à ce qu'un travail de quantification soit réalisé pour déterminer le nombre d'ETP manquants pour effectuer ses missions.

Le SDQPV s'engage à organiser une demi-journée début septembre pour discuter de la stratégie en santé des végétaux au sein de la sous direction.

La CFDT s'inquiète des délais nécessaires pour préparer l'organigramme définitif de la sous-direction, finaliser les fiches de poste, tout en respectant la date du 28 septembre. Elle demande également que les agents soient mieux associés à la mise en place de cette nouvelle organisation. Les nouvelles fiches de poste doivent être discutées avec chacun des agents concernés. L'ensemble du personnel de la SDQPV doit se sentir acteur de ce changement d'organisation... indispensable pour la réussite et le bon fonctionnement de cette nouvelle organisation !

Le sous directeur confirme que la date pourra être ajustée afin que le changement se fasse le plus sereinement possible. Il insiste sur son état d'esprit d'ouverture vis-à-vis des agents et recevra tous ceux qui le souhaitent.

La CFDT a proposé des modifications du projet d'arrêté organisant la DGAL notamment pour y réinscrire la désignation de l'ONPV française. La CFDT estime que la modification du nom de la sous-direction (remplacement de protection des végétaux par santé des végétaux) n'est pas judicieux (problème de lisibilité/CRPM, perte de l'historique, terme plus réducteur que protection, confusion avec le sens européen de santé des végétaux...). La CFDT propose le nom « Sous Direction de la Qualité, de la Santé et de la Protection des Végétaux ».

L'administration s'engage à examiner cette possibilité en CODIR .

La CFDT signale qu'on a perdu beaucoup de nos compétences techniques en régions, et qu'on a gardé que les missions de contrôle. Il est urgent de trouver un moyen de maintenir mais aussi développer de telles compétences techniques en région : notamment, la mise en place de la phytopharmacovigilance pourrait être l'occasion de recréer des missions techniques en DRAAF/SRAL.

3. Information sur la réorganisation en cours des services de l'Etat en région

La CFDT demande si une réflexion est menée sur la cohérence de l'organisation nationale et régionale des services dans le cadre de la réforme territoriale. Elle attire plus particulièrement l'attention sur les conséquences en termes de lisibilité et de

SPAgri-CFDT : Pièce D002 – 78, rue de Varenne – 75007 PARIS - 01 49 55 46 83 – cfdt@agriculture.gouv.fr
SGEN - CFDT : 47/49, avenue Simon Bolivar – 75950 Paris cedex 19 - 01 40 03 37 00 – sgen-cfdt@educagri.fr

visibilité si les choix d'organisation sont très différents d'une région à l'autre et entre régions et administration centrale.

Le Directeur général est particulièrement attentif à la nouvelle organisation territoriale. Néanmoins nous disposons de très peu d'informations à ce stade. Seuls les préfets préfigurateurs ont été désignés. Nous sommes dans une phase très en amont de la réorganisation.

La CFDT alerte sur le risque que certains préfets fassent le choix de sacrifier certaines missions DGAI jugées non prioritaires, pour respecter les plafonds d'emploi.

Le Directeur général sera attentif à ces problèmes et interpellera le cas échéant les préfets pour leurs rappeler les obligations européennes.

4. Questions diverses CFDT

■ Réorganisation de la DGAL suite au départ du SAJ et remise en état de ces salles

L'administration annonce qu'elle se fera au 30/09/2015. Arriveront à cette date sur le site de Vaugirard ADECIA, ASMA nationale et d'autres projets d'accueil en cours de validation. L'administration en profitera, si possible, pour augmenter le nombre de salles de réunion. Le site étant pérennisé, le Directeur souhaite moderniser les locaux : rénovation de l'accueil, installations d'écrans signalétiques, rénovation C068 pour accueillir les délégations ainsi que rénovation des autres salles de réunion, vestiaires et douche au sous sol, eau chaude... Est également prévu le remplacement des luminaires, climatisation, joints fenêtres, colonnes sanitaires, radiateurs, ... A terme, badgeage et accès seront découplés.

■ Informatique - problèmes logiciels (dérogations office 2007) et réinvestissement dans la rénovation du réseau

La MAG signale que le MAAF a été raccordé au RIE (Réseau Interministériel de l'Etat). Concernant les problèmes de lenteur du réseau à Vaugirard, il est nécessaire de remplacer les baies de brassage (Switch), c'est là le point limitant. Une étude sur la hiérarchisation des flux de données sur le réseau va être initiée. Un réseau Wifi visiteur sera créé et la couverture Wifi sera densifiée pour en permettre l'accès.

La CFDT insiste sur le fait que les problèmes logiciels sont générateurs de stress et nuisent à la crédibilité de la structure (relation EU, réunions à l'extérieur...).

Le Directeur général réaffirme son engagement à soutenir les demandes de dérogation.

- Bilan des actions réalisées sur les prix de la cantine pour les agents de la DGAL, notamment sur le problème de la prise en compte des indices pour les contractuels sans prime

La MAG indique qu'une grille de correspondance a été mise en place : cette grille sera transmise aux organisations syndicales. La tarification du RIE manque néanmoins toujours de transparence : La part d'admission variable est en cause.

- Calendrier et modalité de mise en place du nouveau réseau de personnes ressources

Le Directeur général indique que la note est en cours signature au SRH et qu'elle sera publiée dans la première quinzaine juillet. Les appels à candidatures sortiront peu après la publication. Les candidatures sont attendues avant mi septembre. Les personnes ressource actuellement en poste et refaisant acte de candidature seront reconduits.

=> Prochain CT prévu le 14 septembre 2015